

Le foncier, un sujet qui revient souvent dans les commentaires d'articles

© 21/09/2018 | Céline Clément • Terre-net Média

Parmi les thématiques les plus présentes dans les commentaires des lecteurs de Terre-net, le foncier est sans surprise en bonne place. Beaucoup critiquent l'opacité et les passe-droits des Safer, d'autres redoutent l'accaparement des terres par des investisseurs extérieurs à l'agriculture, par des industriels notamment, un phénomène qu'ils jugent plus inquiétant que l'acquisition de surfaces agricoles par les Chinois.



« Pourquoi les acquisitions foncières via les Safer ne seraient-elles pas publiques ? », se demande Maxens. (@Watier-Visuel // Création Terre-net Média)

Chèvrefeuille 47 : « (...) Que de lois en faveur des locataires ! L'État doit aussi nous donner les moyens d'être de bons **propriétaires fonciers** ! »

Phi47 : « On voit de plus en plus d'industriels **acheter des terres agricoles**. Ils les payent 15 à 20 % plus cher que le cours du **foncier agricole** et les font travailler par des ouvriers ou des entreprises agricoles. Comment obtiennent-ils les **autorisations d'exploiter** ?? Faut poser la question à la DDT... »

Ptiloui : « Mais oui bien sûr, le combat est égal entre les jeunes d'un côté et de l'autre, les spéculateurs, les fonds de pension, etc. Les jeunes ont toutes leurs chances, ça va en faire des installations... »

Titian : « Aujourd'hui, 20 % du foncier agricole seraient détenus par des investisseurs, c'est énorme ! »

Jfjb08 : « Dans deux ans, je loue ma ferme au plus offrant, du coup je veux bien la céder à un Chinois ! »

Maxens : « Plus que les **achats de terres par les Chinois**, ce sont les comités des Safer et les attributions qu'ils décident qui doivent être plus transparents. Il n'y a rien de plus opaque : ceux qui y participent sont réduits au silence absolu. Après tout, pourquoi les **acquisitions foncières via les Safer** ne seraient-elles pas publiques ? Cela éviterait bien des passe-droits (...) Combien de magouilles, de copinage et de spoliation du droit de propriété comparé aux achats de terres chinoises ? »

« Faire d'abord barrage aux requins français ! »

Paysan : « Il faudrait d'abord faire barrage aux requins français, ils sont bien plus nombreux que les Chinois ! »

Lire aussi, sur l'achat de foncier agricole par des Chinois : [Paroles de lecteurs – Foncier agricole : les Chinois refont parler d'eux](#)

Maxens : « Les **CDOA** n'empêchent pas les Chinois d'acheter des terres agricoles, mais leurs magouilles et copinages empêchent les agriculteurs de le faire. Quant aux **jeunes agriculteurs**, ils seront les premiers, lorsqu'ils seront plus vieux, à contourner la loi pour **agrandir la ferme**. Il faut supprimer ces structures, ou qu'elles arrêtent d'em... celui qui a 200 ha et veut en reprendre 20, alors que les failles du système permettent d'en reprendre 150. Je suis pour la liberté de chacun, sans que l'on soit obligé de chercher à échapper par tous les moyens à une commission arbitraire, ou qu'on soit brimé dans ses

projets quand d'autres trouvent le moyen de contourner la législation. Il faut respecter les droits de propriété et les choix du propriétaire. »

Pipo : « Il n'y a pas que les industriels à **investir dans le foncier agricole** ! Quelques coopératives ou gros négociants privés prennent des parts dans les exploitations agricoles de ceux qui ne peuvent pas payer leurs factures... La vraie appropriation du foncier agricole est là, sournoise car invisible pour la majorité des Français. »

Cet article peut également vous intéresser : [Les agriculteurs achètent de plus en plus de terres via des sociétés](#)

Maxens : « Et les montages de type "une première installation, puis une reprise agrandissement derrière les parents" passent comme une lettre à la poste... »

Éleveur26 : « Il est urgent de légiférer pour contrôler les montages sociétares... faut être réaliste, on fait pas le poids face aux financiers !!! »

« Demander à un expert foncier d'expertiser les terres agricoles »

Lespiédansleplat : « Il faudrait réformer la commission paritaire départementale des **baux ruraux**, diminuer ses pouvoirs car dans certains départements, ces membres font n'importe quoi. Il faudrait que les règles soient harmonisées et respectées et ne pas laisser certains responsables professionnels faire leurs arrangements. La DDTM doit s'entourer de juristes indépendants. »

JFK : « Bien pire que la hausse du fermage : l'hypocrisie totale sur le montant des reprises, avec des sommes hallucinantes qui s'échangent en toute opacité, mais que les propriétaires aimeraient récupérer à bon compte. J'ai assisté dans ma région à une situation où un magistrat retraité s'était accaparé plusieurs centaines d'hectares et s'arrangeait pour faire résilier les baux pour les céder aux plus offrants. La spéculation prendra le dessus. »

La chouette : « Une bonne solution est de **faire expertiser les terres par un expert foncier** de votre département. Lui seul vous donnera le prix le plus juste car il est neutre et n'a rien d'autre à vous vendre que son expertise. Mieux vaut ne pas demander à un notaire, il se mettra du côté du vendeur. On peut également contacter des associations comme **Terres de liens**. »

Titi : « (...) Le problème que l'on a en France, c'est que les **coûts de production agricoles** n'intègrent pas le foncier, comme s'il était acquis que l'on ne puisse plus l'acheter, et après on s'étonne que des investisseurs étrangers viennent **accaparer les terres agricoles**... »

Gentiliti : « Qu'il y ait des contrôles, c'est normal mais la Safer ou l'État ne doit pas nous imposer des prix de vente pour nos terres. Nous sommes propriétaires, nous devons pouvoir décider du tarif. »

Commentaires de plusieurs articles sur le foncier agricole, parus sur Terre-net au cours des derniers mois